

**La vie juridique des anciens Egyptiens
Commerçant et bateliers
Femmes au marché
Affaires et opérations commerciales**

Maryvonne Chartier-Raymond

14 mai 2014

L’Egypte ancienne riche en une grande variété de produits, mais aussi demandeuse de nombreux biens qu’elle devait importer, a organisé un système d’échanges aussi bien sur son propre territoire qu’avec les territoires et pays avoisinants.

Les voies de communication

Le Nil est la grande autoroute égyptienne. Mais les chemins et les routes existaient et étaient entretenus avec régularité. Des routes vers le monde extérieur ont été construites. Quelques rares exemples ont survécu.

Le commerce extérieur

Les voies commerciales internationales liaient l’Egypte au nord dès le début de son histoire. Les témoignages en Palestine sont nombreux. Des fouilles à Gaza par exemple ont mis à jour de beaux exemples. Des fouilles archéologiques en Israël ont aussi apporté des informations complémentaires sur les relations avec les Cananéens.

Les échanges commerciaux vers le sud, sont bien illustrés par l’expédition vers Pount pendant le règne d’Hatchepsout.

Des documents égyptiens mentionnant des voyages commerciaux (par ex. :« le rapport d’Ounamon ») sont riches en informations concernant le droit international, les échanges commerciaux, le fonctionnement des relations diplomatiques, et l’existence (ou non) du respect du concept abstrait qu’est le droit international concernant les personnes et les choses.

Un autre texte littéraire, le « conte de l’Oasien » traite d’un commerce, ni vraiment international, mais plus étendu que purement intérieur : celui avec les oasis. Il apportait également des produits rares à la vallée.

Le commerce intérieur

Une grande partie du commerce se faisait par bateau, ce qui favorisait le commerce à plus longue distance, le transport de lourdes charges. Les lieux d’échanges, tels que les représentations nous les montrent, étaient souvent situés à proximité des débarcadères.

Les marchands n'étaient pas nécessairement des commerçants professionnels, mais exerçaient occasionnellement des activités d'échange.

Les femmes sont régulièrement représentées dans les scènes de marché. Elles sont aussi bien les marchandes que les acheteuses. Les marchandes traitent aussi bien dans des échanges de proximité qu'avec des étrangers (tombe d'Ipouy TT217).

L'exemple du vin.

La boisson « alcoolisée » égyptienne la plus répandue est la bière. Sa production est domestique. Les échanges incluant la bière, concernent le paiement de salaire. Le vin, lui, était un produit de luxe dont le commerce est assez fréquemment mentionné. C'est aussi une des offrandes appréciées des divinités.

Les vignes égyptiennes étaient, semble-t-il, situées au nord-est du Delta, dans la région du Fayoum et en Moyen Egypte. Cette répartition s'est plus ou moins bien conservée jusqu'à l'époque copte. Les vignes pouvaient être la propriété de domaines comme de particuliers. Elles pouvaient être des vignes d'agrément comme des vignes de production importante.

La production était classifiée selon les domaines, selon les vigneron responsables et selon l'année. Ces éléments sont indiqués sur les étiquettes des jarres. La production est considérée comme une spécialité appréciée. Des étrangers peuvent être choisis pour être chefs-vignerons.

Conclusion :

Les échanges commerciaux sont une partie importante de la vie en Egypte ancienne tout au long de son histoire, concernant la population tout entière. Ils situent l'Egypte dans son contexte géographique et sont de bons indicateurs de l'importance de l'Egypte vis à vis de ses voisins – ou de sa moindre importance –.

Bibliographie :

Jean Leclant, dir. *Dictionnaire de l'Antiquité*, PUF, Paris, 2005.

Nicolas Grimal et Bernadette Menu, édés., *Le commerce en Egypte ancienne*, Bd'E 121, 1998, Le Caire. IFAO.

Bernadette Menu, *Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, vol. I, Versailles, 1982.

Bernadette Menu, *Droit, économie, société de l'Egypte ancienne (chronique bibliographique 1967-1982)*, Versailles, 1984.

Bernadette Menu, *Egypte pharaonique. Nouvelles Recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, vol. II, Le Caire, IFAO, 1998 et IFAO, Bd'E 122, 2008 (2^{ème} éd.).

Bernadette Menu, *Egypte pharaonique. Nouvelles recherches sur l'histoire juridique, économique et sociale de l'ancienne Egypte*, Paris, L'Harmattan, 2004 (*Recherches III*).

Joseph Padrò, « Le rôle de l'Egypte dans les relations commerciales d'Orient et d'Occident au Ier millénaire », *ASAE* 71, 1987, p. 214-218.

A. Théodoridès (éd.), *Le droit égyptien ancien*, Bruxelles, 1974.

Peter van der Veen, « When Pharaohs ruled Jerusalem », *BAR (Biblical Archaeological Review)* 39 :2, 2013.

Catalogue exposition, *Gaza à la croisée des civilisations*, 27 avril – 7 octobre 2007, Musée d'Art et d'Histoire, Genève.

Bibliographie spécifique :

In Nicolas Grimal et Bernadette Menu, édés., *Le commerce en Egypte ancienne*, Bd'E 121, 1998, Le Caire. IFAO

Françoise Smyth, *Egypte-Canaan : quel commerce?*, p. 5

Josep Padrò, *Les relations commerciales entre l'Egypte et le monde phénico-punique*, p. 41

Pierre Briant, Raymond Descat, *Un registre douanier de la satrapie d'Egypte à l'époque achéménide (TAD C3,7)*, p. 59

Renaud de Spens, *Droit international et commerce au début de la XXI^e dynastie. Analyse juridique du rapport d'Ounamon*, p. 105

Schafik Allam, *Affaires et opérations commerciales*, p. 133

Susanne Bickel, *Commerçants et bateliers au Nouvel Empire. Mode de vie et statut d'un groupe social*, p. 157

Christopher J. Eyre, *The Market Women of Pharaonic Egypt*, p. 173

Bernadette Menu, *Les échanges portant sur le travail d'autrui*, p. 193

Ursula Kaplony-Heckel, *Das tägliche Brot. 'q « Brot, Ration » auf demotischen Erment-Ostraka*, p. 217

Pierre Tallet, *Quelques aspects de l'économie du vin en Egypte ancienne, au Nouvel Empire*, p. 241

Seïna Bacot, *La circulation du vin dans les monastères d'Egypte à l'Egypte copte*, p. 269

Jacques Bouineau, *Rapport de synthèse*, p. 289

MYCR, BFÄ, Plan, *La vie juridique. Commerce*, 14 mai 2014